



8ème vague de l'observatoire des commerces Ifop pour Médicis

Portés par une embellie économique, les artisans et commerçants plébiscitent l'apprentissage, voie offrant de réelles perspectives d'emploi pour les jeunes

La TVA sociale perçue comme un levier de réduction du coût du travail et de création d'emplois

- La stabilité relative de la fréquentation des petits commerces et de leur chiffre d'affaires se poursuit, signe d'une réelle accalmie
- 40% des apprentis sont embauchés en CDI à la fin de leur formation
- Pour 30% des artisans et commerçants, la transmission de l'activité est source d'inquiétude
- TVA sociale, la perspective d'une nouvelle taxe ne fait pas peur : 60% des professionnels et du grand public sont favorables à son principe

Paris, le 23 juin 2011 - Médicis, la mutuelle retraite des professionnels indépendants annonce les résultats de la 8ème vague de l'observatoire des commerces réalisé par l'Ifop. Cette édition fait un point sur la situation économique des petits commerçants et consacre un volet particulier à l'emploi, de la transmission de leur savoir-faire à la transmission de leur entreprise. Cette vague est aussi l'occasion de faire le point sur l'acceptation d'une TVA sociale.

Stabilisation de la fréquentation et de la situation économique des commerces de proximité

Les commerçants et artisans sont de plus en plus nombreux à juger l'activité de leur entreprise satisfaisante : ils sont aujourd'hui 65% contre 62 % en octobre dernier. 49 % d'entre eux (contre 45% en octobre dernier), considèrent que leur chiffre d'affaire est resté stable depuis le début de l'année. La moitié (50%) fait état d'une fréquentation stable de leur commerce, ce qui constitue une hausse notable pour les artisans par rapports à mai 2009 (+7 points). Parallèlement, la proportion d'interviewés estimant que leur commerce accueille moins de clients décroît au sein des deux catégories (respectivement de 6 points chez les commerçants et de 7 points chez les artisans).

De manière générale, les professionnels plus âgés expriment un plus grand pessimisme. 39% chez les plus de 65 ans seulement jugent la situation de leur entreprise satisfaisante (contre 80% des commerçants et artisans de moins de 35 ans).

Le secteur de services aux entreprises semble bénéficier d'une conjoncture plus favorable que les autres secteurs d'activité comme les commerces de détail ou l'alimentation.

Du point de vue des consommateurs, les trois quarts des Français indiquent fréquenter autant les petits commerces qu'au mois d'octobre 2010. On observe dans le détail un clivage social important : les catégories socio-professionnelles supérieures déclarent davantage que la moyenne

avoir augmenté leur fréquentation des petits commerces (18%, +6 points par rapport à la moyenne).

Plébiscite de l'apprentissage, une formation clé pour l'emploi des jeunes

Les artisans et commerçants manifestent leur attachement à l'apprentissage, dénotant ainsi de la pertinence de cette voie de formation dans leur champ d'activité. L'apprentissage dispose également d'une très bonne image auprès des Français. Ainsi, de part et d'autre, de façon unanime (à plus de 96%), l'apprentissage est perçu comme une formation professionnelle efficace qui facilite l'entrée dans la vie active. Dans les mêmes proportions, les professionnels tout comme les Français ont le sentiment que l'apprentissage devrait être davantage développé en France.

Pour autant, il subsiste de façon minoritaire un trait d'image négatif puisqu'encore un tiers des Français interrogés (34%) et un quart des professionnels (26%) estiment que la formation en apprentissage est réservée aux élèves qui ne réussissent pas dans les filières classiques. S'exprimant en connaissance de cause, les artisans sont les moins critiques sur ce point (20%).

L'apprentissage reste un moyen efficace d'entrer sur le marché du travail. Parmi les professionnels déclarant avoir recruté un apprenti à l'issue de son contrat d'apprentissage, soit 40% des personnes interrogées, la moitié d'entre eux l'ont fait par le biais d'un CDI. Cette pratique se révèle plus développée dans l'artisanat (53%) que dans le commerce (48%), le BTP étant le secteur qui recrute le plus avec 58% de réponses positives.

Par ailleurs, parmi les professionnels ayant eu recours à un apprenti sans pour autant l'avoir embauché, 38% justifient leur décision par une activité économique insuffisante, (ce taux atteignant même 42% parmi les artisans interrogés), 21% à cause de la charge trop importante que représente un recrutement en CDI, et 18% du fait qu'ils n'étaient pas satisfaits de leur apprenti.

Néanmoins, pour 24% des professionnels la pénurie d'apprenti semble être une réalité importante. L'hôtellerie et la restauration apparaissent comme les secteurs les plus impactés par le manque d'apprentis, 41% des représentants de ce secteur faisant part de leur difficulté en la matière. A l'inverse, le commerce de détail (16%) ainsi que l'immobilier (15%) semblent davantage préservés.

La transmission de son entreprise, un facteur d'inquiétude pour près d'un tiers des professionnels

Au-delà de la transmission de leur savoir-faire, les commerçants et artisans doivent également penser à la transmission de leur entreprise, étape qui représente une source de préoccupation importante pour les commerçants et artisans, 29% d'entre eux exprimant leur inquiétude en la matière.

L'investissement des artisans dans l'apprentissage se confirme ici avec 22% de professionnels prêts à transmettre leur entreprise à leur salarié ou apprenti qu'ils auront formés.

En revanche, la transmission de son commerce à un membre de sa famille n'apparaît pas comme une solution pertinente pour près d'un quart des répondants (24%). Plus de la moitié (52%) se tourne davantage vers une personne étrangère à l'entreprise apte à garantir une capacité financière solide.

La TVA sociale : une taxe encore méconnue mais dont le principe est bien accueilli des professionnels et du grand public

Malgré les débats menés par le gouvernement sur la TVA sociale, la taxe s'avère largement méconnue des Français. De façon surprenante, la notoriété de la TVA sociale est plus faible chez les professionnels (43%) qu'auprès du grand public (56%). Cet écart se resserre en revanche à la question sur la connaissance du dispositif: seulement 11% des Français et 8% des commerçants et artisans indiquent savoir précisément de quoi il s'agit.

Après une remise à niveau sur le dispositif, 60% des professionnels et du grand public adhèrent à la mise en place de cette taxe. L'adhésion au principe de TVA sociale repose en premier lieu sur sa capacité à améliorer la compétitivité des entreprises françaises pour 57% des personnes interrogées, ce résultat atteignant 63% parmi les artisans.

Près de la moitié des commerçants et artisans (42%) y voient une solution pour réduire leurs charges patronales.

« Nous nous réjouissons de constater que l'optimisme est de retour chez les commerçants et artisans. Les signaux repassent progressivement au vert. La piste de la TVA sociale pourrait permettre de renforcer cette tendance en allégeant le coût du travail, en favorisant la compétitivité de nos entreprises ainsi que la création d'emplois » commente Michel Clerc, Directeur Général de Médicis.

« Le retour des consommateurs vers les entreprises artisanales de proximité marque un changement de comportement durable. C'est une bonne nouvelle ! Ainsi que l'efficacité de la formation par l'apprentissage qui est reconnue : l'insertion des jeunes est facilitée et l'entreprise prépare son avenir en transmettant son savoir-faire. L'autre bonne nouvelle est que la nécessité de réformer le régime de protection sociale fait son chemin. Des pistes existent. Il faut les explorer sans tarder » déclare Alain Griset, président de l'APCMA.

Méthodologie de l'enquête :

1) L'étude a été réalisée du 11 au 19 mai, auprès d'un échantillon représentatif de 800 dirigeants d'entreprises. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (taille et secteur d'activité) après stratification par région. Les interviews ont eu lieu par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées.

2) Pour le grand public, l'enquête a eu lieu du 17 au 19 mai, auprès d'un échantillon de 1012 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.

A propos de Médicis

Avec 163 500 adhérents commerçants, artisans et chefs d'entreprise indépendants, Médicis est la première structure représentative de cette catégorie professionnelle. Gérée elle-même par un Conseil d'administration composé exclusivement de travailleurs indépendants, elle est le reflet de leurs aspirations et problématiques et souhaite à ce titre faire entendre leur voix.

Mutuelle de retraite, Médicis (ex Organic complémentaire) se consacre depuis plus de 30 ans à proposer une épargne retraite performante aux indépendants afin de compléter leur régime obligatoire de retraite.

Contacts presse

RUMEUR PUBLIQUE	Médecis	Ifop
Stéphanie Muthélet 01 55 74 52 28 – stephanie@rumeurpublique.fr Pauline Florentin 01 55 74 52 10 – pauline@rumeurpublique.fr Elodie Bailly 01 55 74 52 32 – elodie@rumeurpublique.fr	Isabelle Augaudy Directeur relation client, marketing et développement iaugaudy@mutuelle- medecis.com	Frédéric Micheau Directeur Adjoint - Département Opinion et Stratégies d'Entreprise 01 45 84 14 44 frederic.micheau@ifop.com